

- La contribution à une meilleure stabilité monétaire internationale.
- La souveraineté conjointe accrue sur le plan monétaire par l'établissement d'une institution paneuropéenne régissant la politique monétaire.

L'Union européenne ne mentionne pas l'élan que donnerait l'UEM aux efforts d'harmonisation des textes législatifs ainsi qu'à la déréglementation des marchés des biens, des services et de la main-d'oeuvre. Le secteur financier, en particulier, pourrait rapidement bénéficier de marchés plus diversifiés et plus liquides d'instruments monétaires et d'obligations, de la consolidation des activités sur les marchés boursiers et des activités bancaires à l'échelle européenne. Les rivalités nationales qui subsistent devront être éliminées. Au chapitre de la déréglementation du marché de la main-d'oeuvre, les gouvernements devront régler de difficiles questions d'ordre politique face à l'intransigeance des syndicats et à l'inertie des sociétés d'État. Les fonctionnaires français, par exemple, se sont dits réticents à maintes reprises à adopter l'approche souple du Royaume-Uni et de l'Amérique concernant le marché de la main-d'oeuvre. La réussite de certains efforts de déréglementation du marché de la main-d'oeuvre depuis quelques années en Suède et au Danemark, de même que le début de la privatisation de Deutsche Telecom, pourraient se révéler les précurseurs d'une démarche plus généralisée, axée sur le marché, en Europe. Il s'agira sans aucun doute d'un processus ardu, et les avantages ne pourront être évidents qu'après quelques années.

#### **4. Incidences sur le système financier international**

##### **4.1. L'UEM et les institutions financières internationales**

###### **Le FMI**

Les principales fonctions du FMI touchent la coopération monétaire internationale, et ses activités fondamentales comprennent la stabilisation des monnaies, la surveillance du marché monétaire et des changes ainsi que l'aide relative à la balance des paiements. L'UEM aura des retombées sur toutes ces activités en ce qui a trait aux participants européens. Chaque pays verse également un quota calculé en fonction de critères financiers, économiques et politiques et siège au conseil du Fonds. Comme il n'y aurait qu'une seule banque centrale européenne, une seule politique monétaire et un seul taux de change, l'Union monétaire devrait, en toute légitimité, entraîner la révision de tous ces arrangements.

En guise d'exemple, soulignons que la surveillance exercée par le FMI s'attache aux politiques monétaires et budgétaires d'un membre. Dès lors, si la politique monétaire relève de la BCE indépendante et que les politiques budgétaires sont régies par un pacte de stabilité